

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2020)
Heft:	2
Artikel:	Le soutien psychologique d'urgence : une préoccupation de la protection civile genevoise
Autor:	Ebener, Lena
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-913861

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Prise en charge de personnes par les spécialistes de la protection civile (PCi) genevoise.

Toutes les illustrations via l'auteure.

Protection de la population

Le soutien psychologique d'urgence : Une préoccupation de la protection civile genevoise

Lena Ebener

Rédactrice RMS

La protection de la population est multidimensionnelle, elle ne comprend pas seulement une protection physique et matérielle, mais englobe également un aspect psychologique. Seulement, selon l'entité l'offre diffère. L'Armée prend en charge la dimension sociale et psychologique de ses recrues alors que la protection civile soutient ses pairs, mais aussi la population en cas de catastrophe.

La protection civile et le cas genevois

A l'origine de la protection civile (PCi), on trouve la loi fédérale sur la protection civile de 1962, dans laquelle la Confédération laisse une grande liberté de manœuvre aux cantons. Cette autonomie conduit à d'importantes disparités. A Genève, la protection civile disposait de ressources lui permettant d'assumer une grande diversité de prérogatives en offrant des prestations de qualité, appréciées des partenaires feux bleus. Mais depuis 2002, un certain nombre de moyens a été retiré au canton qui a perdu ses sections de spécialistes, à l'exception du Groupe d'intervention en soutien psychologique d'urgence (GIPsy). Un repositionnement s'est amorcé depuis 2018 avec l'arrivée d'un nouveau commandant, Nicola Squillaci, et la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Cette dernière a été approuvée par le Conseil fédéral le 21 novembre 2018, et soumise à la votation finale le 20 décembre 2019, après des mois de divergences. D'autres détachements verront peut-être le jour, mais en attendant, la protection civile cantonale genevoise concentre ses efforts sur le groupe d'intervention en psychologie d'urgence (GIPsy). Ce détachement se compose actuellement de huit personnes, dont sept astreints. Parmi eux, six sont psychologues de métier, un autre est médecin. Le dernier n'est pas de la profession, mais après avoir gradé comme sapeur-pompier et au sein de la protection civile, il a suivi la formation en psychologie d'urgence et s'est fait remarquer par le groupe. C'est ainsi qu'il a quitté l'ORPC-Lac pour le détachement cantonal.

Le GIPsy recrute encore afin de pouvoir répondre à des événements de plus grande ampleur, et prolonger sa capacité à durer. Il peut s'agir d'astreints qui font partie d'une organisation régionale de protection civile dans un autre domaine et qui sont professionnels des métiers de la santé ou du social, mais aussi des hommes qui, par leur savoir être, font preuve des qualités recherchées comme l'empathie, la bienveillance et une résistance au stress psychologique. Les femmes et les étrangers peuvent aussi rejoindre le GIPsy en s'engageant comme volontaires Care Team, sans avoir besoin de suivre tout le processus de recrutement ni la formation de base. C'est justement le cas du huitième membre de l'équipe; moi.

Le GSU

La particularité à Genève, c'est l'organisation en cas de catastrophe (ORCA). Lorsque le dispositif ORCA se déploie, le groupe d'intervention en soutien psychologique de la protection civile intervient conjointement avec celui de la police et celui du soutien spirituel (GI-spi) sous l'identité GSU dont le lead revient à l'AGPsy-Police. Cette configuration d'intervention en situation macro a pu être testée lors de l'exercice Confine 3, une collaboration entre les CFF, l'AGPsy-Police, le GIPsy, le GI-spi et la Gendarmerie française. L'objectif de cet exercice d'envergure a été notamment de tester les prestations des intervenants d'urgence en provenance de différents groupes ainsi que leur cohésion. Sous les ordres de chefs d'intervention et chefs de groupes, il s'agissait de prendre en charge les figurants évacués du CEVA.

Conformément aux directives du Réseau National d'Aide Psychologique d'Urgence (RNAPU), la psychologie d'urgence correspond au soutien psychosocial et spirituel immédiat et post-immédiat. Il recouvre l'ensemble des mesures visant à accueillir, entourer et orienter les personnes victimes comme les membres des forces d'intervention impliqués dans un événement potentiellement traumatisant ainsi que ses suites. Ce

soutien s'appuie sur l'idée selon laquelle les personnes impliquées ne sont pas malades, que leurs réactions sont naturelles. L'approche est minimaliste, elle vise à mobiliser les ressources des personnes touchées en priorité, puis celles de leurs proches ou leurs réseaux socio-professionnels.

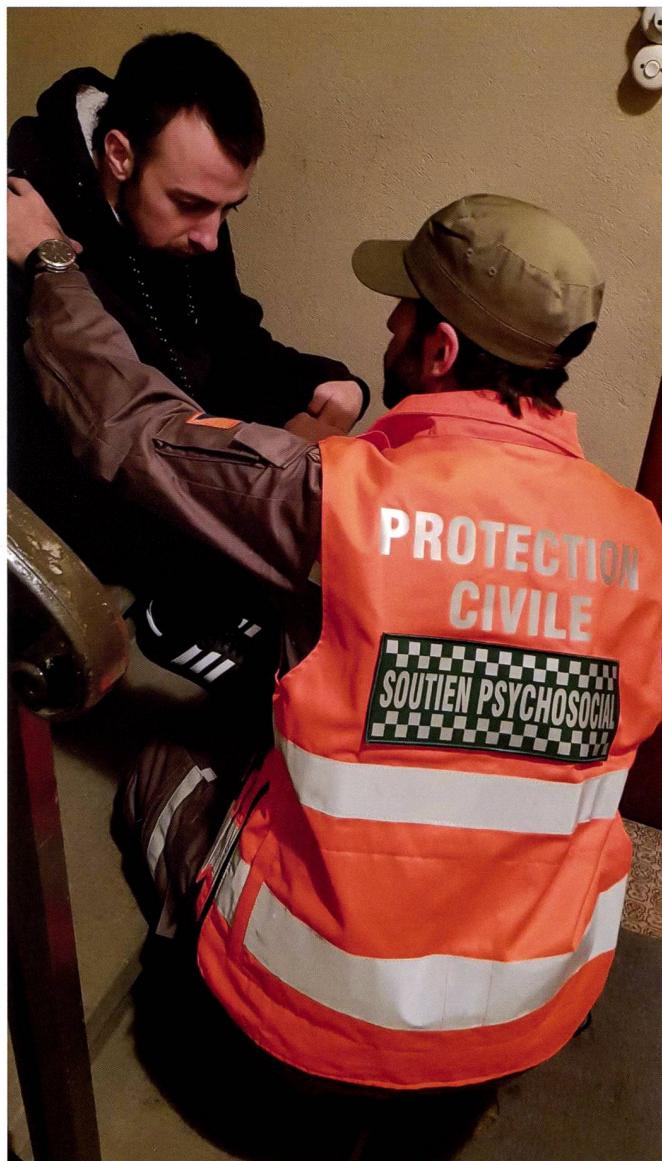
Comparaison avec d'autres cantons romands

Sur Fribourg, le soutien psychologique est assuré par un groupe de spécialistes, tous psychologues ou psychiatres. Ils sont rattachés à l'Organe cantonal de conduite (OCC) mais pas à la protection civile. Ils ne portent donc pas d'uniforme. Ils figurent dans le système de gestion des alarmes de Fribourg et sont mobilisables 24/24h. Le groupe compte une quarantaine de membres qui touchent des indemnités en cas d'intervention. Un changement est en cours d'évaluation, il vise à intégrer ce groupe dans l'organe de conduite sanitaire. La protection civile examine la possibilité de les incorporer pour des questions de solde et de compensation, mais cette option ne semble pas obtenir les faveurs des concernés. Quoi qu'il en soit, dès 2020, c'est le médecin cantonal qui les chapeautera. Le prochain exercice aura lieu en 2021, simulant un grave accident de circulation. En dehors de ça, les interventions réelles sont rares, même si la police ne dispose pourtant pas de cette ressource à l'interne. C'est donc l'appui psychologique de l'OCC auquel l'officier de police judiciaire doit faire appel en cas de besoin.

Neuchâtel a un fonctionnement assez similaire à celui de Genève, la cellule de soutien psychologique d'urgence est appelée UNIP et fait partie intégrante de la protection civile. D'ailleurs comme à Genève, elle n'est pas rattachée à une région mais dépend directement du canton.

Ils sont actuellement 18, toutes et tous volontaires. Les astreints peuvent rejoindre l'UNIP, pour autant qu'ils remplissent les conditions de base à savoir: avoir plus de 25 ans, résider sur le territoire neuchâtelois, avoir un permis de conduire ainsi qu'un véhicule à disposition. Ces intervenants volontaires, n'ont pas effectué le recrutement classique de 2 jours, mais une visite sanitaire obligatoire appelée Examen d'Aptitudes Médicales (EAM) qui comprend: un test de capacité auditive et visuel, un électrocardiogramme ainsi qu'un *check-up* avec un médecin militaire. L'EAM s'effectue au centre de recrutement de Payerne sur une demi-journée. Comme celles et ceux qui souhaiteraient s'engager dans cette voie à Genève, il n'est pas nécessaire de suivre l'école de base, seule une formation spécifique sur la prise en charge des personnes ayant vécu un événement traumatique est dispensée.

La différence entre les deux cantons c'est que contrairement à Genève, à Neuchâtel, l'uniforme n'est pas porté lors des interventions. Un brassard lui est préféré, et un gilet lors d'interventions de grande ampleur. Mais c'est surtout la structure des deux unités, respectivement de l'organisation de l'aide psychologique d'urgence dans le canton qui est éloignée. À Neuchâtel, la police n'est dotée que de pairs qui débriefent les collègues, tandis que



l'AGpsy-Police de Genève est la première mobilisée en cas de décès, agression, ou tout autre événement nécessitant une prise en charge des victimes ou des témoins. Les care givers de l'UNIP ont mis en place un système de piquet 24h sur 24 et interviennent en moyenne 30 à 40 fois par année, tandis que le GIPsy est rarement appelé, sa dernière mobilisation date de l'incendie de la rue de la Servette début 2018, alors que l'AGpsy-Police compte plus de 100 interventions par année. En cas de catastrophe macro, l'UNIP est directement alarmée par l'état-major de crise cantonal (EMCC).

Il existe autant de façons de concevoir le soutien psychologique d'urgence que de cantons. L'importance accordée au domaine est assez inégale, probablement parce que les besoins diffèrent. À Genève, la demande est forte et la protection civile doit encore redéfinir le cadre d'intervention de son GIPsy pour trouver sa place. Mais le canton a la ferme intention de s'imposer comme partenaire incontournable du bien-être de la population.